



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

construction navale

Question au Gouvernement n° 1903

Texte de la question

CONVERSION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE DE L'ÉCONOMIE :

LES CHANTIERS NAVALS DE SAINT-NAZAIRE

M. le président. La parole est à M. François de Rugy, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. François de Rugy. Ma question s'adresse au ministre de l'industrie.

Depuis le début de l'année, le Président de la République a répété à plusieurs reprises dans ses vœux qu'il défendrait l'industrie. Ceux qui ont vu, hier soir à la télévision, son échange avec un ouvrier de l'automobile ont pu constater à quel point le fossé se creusait entre la réalité vécue par les Français et ses grands discours d'autosatisfaction.

Nous écologistes, nous croyons en l'avenir de l'industrie, une industrie qui n'aura plus à faire face à la concurrence déloyale des pays à bas coût de main d'oeuvre, une industrie qui aura su se diversifier, une industrie qui aura réussi sa transformation écologique. Cela devrait être tout le sens d'une véritable politique industrielle aujourd'hui. L'Etat peut et doit jouer un rôle dans ce domaine.

Je voudrais prendre l'exemple des Chantiers navals de Saint-Nazaire. Malgré des erreurs commises par les actionnaires successifs, le savoir-faire des Chantiers est varié. Mais il risque de se perdre à tout jamais si rien n'est fait pour aider l'entreprise à passer la difficile période actuelle.

Un plan de départs volontaires portant sur près de 15 % des effectifs a déjà été lancé.

A ce stade, les grandes déclarations ne suffisent plus. Le Gouvernement est-il prêt à engager l'État ? Est-il prêt à activer la dernière commande en suspens du ministère de la défense ?

Êtes-vous prêts à enclencher le développement de l'énergie éolienne off-shore, comme a su le faire l'Allemagne, pour diversifier les débouchés des Chantiers ?

Êtes-vous prêts à ce que le fonds stratégique d'investissement complète la participation de l'Etat au capital des Chantiers pour sécuriser leur avenir ?

Pour l'avenir de l'industrie, allez-vous enfin passer de la parole aux actes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Patrick Roy. Un total ministre !

M. le président. Monsieur Roy, je vous adresse un rappel à l'ordre. Le prochain sera avec inscription au procès-verbal. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Monsieur le député, nous partageons votre inquiétude. C'est bien pour cela que le Président de la République et le Premier ministre ont voulu que nous nous engagions dans une véritable réforme industrielle et que celle-ci soit définie par tous les partenaires, partenaires sociaux et industriels, économistes, chercheurs, scientifiques, universitaires et élus locaux, dans le cadre des états généraux de l'industrie.

Nous avons mis en place un certain nombre d'outils comme le fonds stratégique d'investissement, que vous-même avez mentionné. Un milliard d'euros ont déjà été engagés pour aider de grandes sociétés industrielles et de grandes PME en difficulté à se recapitaliser et à moderniser leur outil de travail, pour défendre l'emploi et lutter contre les délocalisations.

L'Allemagne, effectivement, a su opérer il y a dix ans sa révolution en s'organisant par filières, du grand

industriel au plus petit sous-traitant qui fournit des composants aux équipementiers, et a ainsi gagné 25 % de productivité sur la France en dix ans. C'est dans cette voie que nous nous engageons avec tous ceux qui participent aux états généraux afin de relever le défi.

Vous mentionnez aussi la croissance verte. Nous nous sommes engagés, dans le grand emprunt, sur ce secteur en particulier. La croissance verte, ce sont dix milliards d'euros d'investissement et 280 000 emplois potentiels. *(Exclamations sur les bancs du groupe GDR.)* C'est dans cette voie que nous avançons.

Données clés

Auteur : [M. François de Rugy](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1903

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 janvier 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 janvier 2010